

213-

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

M. GILBERT SE RANGE TOUT A FAIT AVEC LES CONSERVATEURS. — LE DR SPROULE ET LA LANGUE FRANÇAISE. — LA CONVERSION DE M. MONK A LA NECESSITE D'UNE MARINE CANADIENNE. — LES VACANCES DE NOEL.

Ottawa, 11. — A part l'adoption de crédits pour les divers départements du Service Civil, peu de travail efficace a été fait à la Chambre durant la semaine qui vient de s'écouler. La raison en est que sur deux des journées réservées au gouvernement, pour présenter les mesures figurant au programme sessionnel, l'une s'étant trouvée un jour de fête, la Chambre n'a pas siégé et l'autre a été prise presque entièrement par la discussion d'une motion de M. Lennox, au sujet du comité des Comptes Publics.

M. Lennox, député conservateur de Simcoe-Sud, voulait que tous les comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 1909, fussent soumis au comité chargé de l'examen de ces comptes, en même temps que ceux de l'exercice terminé le 31 mars 1910. C'est-à-dire que le comité aurait eu à examiner les comptes de deux années successives au lieu de ceux d'une seule année, contrairement à ce qui s'était fait jusqu'ici.

A cette proposition Sir Wilfrid répondit par un amendement se lisant comme suit :

"Lorsque dans un rapport du comité des comptes publics, il est recommandé que certains chapitres spéciaux du rapport de l'Auditeur Général de l'année précédente soient référés au dit comité, la Chambre accueillera favorablement une telle recommandation."

Cela aurait dû satisfaire la gauche, mais M. Lennox maintint sa proposition, une dizaine de députés, tant d'un côté que de l'autre, exprimèrent leur opinion sur cette question et finalement un vote fut pris sur l'amendement du premier ministre avec le résultat en faveur du gouvernement.

On attendait avec impatience le vote de M. Gilbert, le député de Drummond et Arthabaska, sur la première question, étrangère à la marine, qui viendrait sur le tapis. Durant la campagne électorale, M. Gilbert s'était en effet proclamé partout "libéral, approuvant tous les actes de l'administration Laurier, excepté le bill de la marine."

Si M. Gilbert était de bonne foi, lorsqu'il énonçait ainsi cette partie de son programme, il aurait dû voter avec le gouvernement sur cet amendement qui ne relevait nullement de la question de la marine. Il est vrai que le fait qu'il s'était fait présenter à la Chambre par deux conservateurs, et qu'il avait pris son siège du côté de l'Opposition laissait déjà planer des doutes sur ses bonnes intentions à l'égard du gouvernement. Le vote de M. Gilbert a disséminé toute hésitation à ce sujet. M. Gilbert a ajouté sa voix à celles de ses amis, les conservateurs, reniant ainsi les professions de foi qu'il faisait dans Drummond et Arthabaska. Il a trompé sciemment les électeurs de ce comté en se présentant libéral, alors qu'il savait parfaitement, dans son for intérieur, que, s'il était élu, il voterait contre le gouvernement sur toutes les questions, marine et autres.

L'attitude de M. Gilbert est une nouvelle preuve que, malgré les dénégations de MM. Monk, Borden et autres, l'alliance torv-nationaliste est une réalité. Les masques sont enfin tombés aux pieds de ceux qui s'en servaient pour cacher aux yeux du peuple le stigmate de l'hypocrisie dont leur front était marqué! Tout le monde maintenant sait à quoi s'en tenir sur les manœuvres des nationalistes dans Québec et des conservateurs dans les provinces anglaises; toutes tendent vers le même but : renverser Laurier!

Le télégramme de bienvenue envoyé par le juge Girouard au Cardinal Vanutelli à son arrivée à Québec à la veille des fêtes du Congrès Eucharistique a eu le don de soulever l'ire de ce brave Dr Sproule, grand chef orangiste et député conservateur. Le télégramme en question était ainsi conçu : "L'administrateur du gouvernement du Canada présente ses hommages à Son Excellence et lui souhaite la bienvenue." Or, il advint que le Dr Sproule, peu au courant de la langue française, a la lecture de ce télégramme traduisit le mot "hommages" par "homages" qui, contrairement au mot français, implique une idée de suzeraineté. Si M. Sproule avait été un peu plus renseigné il aurait su que "hommages" se traduit en anglais par "respects" dont le sens est tout-à-fait différent de celui qu'il avait employé et il se serait ainsi évité d'étaler au grand jour son ignorance complète de la langue française. Mais le Dr Sproule est orangiste; c'est tout dire!

M. Monk avait au feuilleté plusieurs questions, presque toutes ayant trait au service naval. Une entraînante, méritait une mention spéciale. Le député de Jacques-Cartier demandait une "copie du rapport du comité impérial de défense du Conseil Privé en Angleterre, concernant la défense de l'empire communiqué au gouvernement canadien et de toutes dépêches et correspondances échangées entre les autorités impériales et canadiennes au sujet du dit rapport."

M. Monk cita alors les paroles de Lord Tweedmouth à l'effet que : "les colonies autonomes doivent assumer la protection de leur littoral contre une attaque soudaine, afin qu'elles soient en état de se défendre elles-mêmes", puis, à la surprise générale, il ajouta : (voir "Hansard", édition française non révisée, page 1006) : "Mon but en demandant la production de ces documents c'est d'établir qu'au Canada on ne s'est jamais opposé à cette entreprise particulière."

"Dans le passé nous avons toujours été prêts à assurer la défense de notre propre pays et cela depuis des années, dans toute la mesure possible."

"Quant à notre œuvre sur la mer et sur nos rivières, mon très honorable ami (Sir Wilfrid Laurier) a signalé à la conférence de 1907 le fait que nous faisons nous-mêmes la patrouille de nos propres eaux, tout en protégeant nos pêcheries et qu'il était possible que nous fussions obligés d'aller encore plus loin en ce qui concerne la protection de notre littoral. Je tiens à dire qu'on ne s'est jamais opposé en ce pays au principe de la défense personnelle."

"L'honorable représentant de Nanaimo (M. Smith) ignore que depuis des générations, nous avons toujours été prêts au Canada, à défendre notre patrie, notre territoire, MEME NOS DROITS SUR L'OCEAN AUTANT QUE POSSIBLE."

Donc M. Monk après MM. Boursas, Armand Lavergne et autres nationalistes qui après avoir crié sur tous les toits qu'ils étaient opposés à tout projet de marine se sont déclarés en faveur d'une marine canadienne, M. Monk, dis-je, déclare aujourd'hui qu'il n'a jamais nié la nécessité qu'il y avait de faire quelque chose pour la défense du littoral canadien et de nos droits sur l'océan.

Sir Wilfrid, dans sa réponse, n'a pas manqué de relever ces déclarations du chef nationaliste. "Nous déposerons avec plaisir, a-t-il dit, tous les documents qui ne sont pas secrets de leur nature, parce que je suis certain que cette attitude de notre part devra faire disparaître beaucoup des illusions que mon honorable ami a entretenues depuis six ou sept mois, illusions qu'il s'est efforcé de faire partager à la population de la province de Québec, particulièrement à celle de Drummond et Arthabaska. Il constatera qu'il n'existe aucun fondement à l'idée qu'il entretient que le Canada se trouve entraîné à participer aux armements militaires de la Grande-Bretagne. Qu'on me permette de dire en terminant qu'il m'a fait grandement plaisir d'entendre mon honorable ami déclarer que son parti a toujours été prêt à contribuer à la défense du pays, oui, toujours, sauf à l'heure qu'il est."

La semaine prochaine ne promet rien de bien sensationnel. La Chambre doit s'ajourner vendredi pour les vacances de Noël et du Jour de l'An. Le travail sérieux ne sera donc commencé qu'après la rentrée des Chambres fixée au 11 janvier. Entre temps les députés vont préparer leurs batteries pour les escarmouches en perspective, la gauche semblant bien décidée à faire une opposition systématique à toutes les mesures que le gouvernement proposera.

RENE CHEVASSU.

LA POPULATION DES ETATS-UNIS

Washington, 11. — La population totale des Etats-Unis, d'après le recensement de 1901, est de 91,954,435, soit une augmentation de 21 pour cent sur le dernier recensement.

LES MALLES DE NOEL

Les lettres collées adressées en Europe seront expédiées dans les premiers jours de cette semaine, mais on fait remarquer que ces lettres ou colis que l'on voudrait faire livrer avant le jour même de Noël, en Angleterre notamment, devront être mis à la poste jeudi soir ou vendredi matin.

A LONGUEUIL

Une assemblée publique des Electeurs propriétaires de la paroisse de Longueuil, dont les propriétés sont situées dans les limites ci-après décrites, savoir : Au nord-est, par la ville de St-Lambert, au Sud-ouest, par la paroisse de Lanoraie, au nord-ouest, par le fleuve St-Laurent et au sud-est par le chemin de la Côte Noire, et le chemin de la Grande Ligne, sera tenue à l'Hôtel de Ville, à St-Lambert, le samedi, 17 décembre prochain, à 8 heures du soir.

L'on y discutera sur l'opportunité de l'incorporation du territoire compris dans les dites limites en municipalité de ville.

Des personnes connaissant à fond ces sortes de questions, exhorteront à l'assemblée, les avantages d'une séparation d'avec la paroisse de Longueuil.

LES MALLES DE NOEL

Les lettres collées adressées en Europe seront expédiées dans les premiers jours de cette semaine, mais on fait remarquer que ces lettres ou colis que l'on voudrait faire livrer avant le jour même de Noël, en Angleterre notamment, devront être mis à la poste jeudi soir ou vendredi matin.

LES MALLES DE NOEL

LES MALLES DE NOEL

LES MALLES DE NOEL

CONVINO

Port — L'Orgueil du Portugal



Seul Agent Canadien D.O. Roblin, Toronto.

L'HON. M. MacKENZIE KING AU CLUB LAURIER

Le ministre du travail expose libéralement la position des libéraux sur la question de la marine.

Berlin, Ont., 11. — L'hon. M. MacKenzie King était l'hôte du Club Laurier vendredi soir; il a parlé de la politique navale du gouvernement. Il a fait l'histoire du bill de la résolution originale, présentée par l'hon. M. G. Foster, amplifiée par Sir Wilfrid, amendée par M. R. L. Borden. M. King a fait voir les erreurs, les divergences d'opinions, les contradictions des conservateurs sur cette question, puis il a démontré la solidité de la position prise par Sir Wilfrid, le sens patriotique qu'il a apporté à la rédaction de sa mesure.

UN NOUVEAU PONT A SAINT-JEAN, N.B.

L'augmentation du trafic le rendrait nécessaire. — Il coûterait \$1,000,000.

St-Jean, N.B., 11. — L'augmentation du trafic entre les rives ouest et est du port de St-Jean a rendu nécessaire l'augmentation des facilités de transport; on croit que la ville votera \$100,000 pour la construction ou l'achat d'un nouveau bateau traversier; le conseil de ville étudie actuellement cette question. Quelques échevins ont exprimé l'opinion que l'on construise un pont à la tête du havre au coût de \$1,000,000. Les gouvernements provincial et fédéral accorderaient des subventions à cette fin. L'A. Cadieux, 7-12 x 40 arpents, au Saut-au-Récollet. Prix \$600 l'arpent.

Joseph Lajeunesse, 125 arpents, à la Rivière des Prairies. Prix, \$700 l'arpent.

Joseph Versailles, 40 x 5 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix, \$750 l'arpent.

Hastings, 100 arpents, à la Côte Visitation. Prix, \$1,000 l'arpent.

G. E. W. Kidd, le Rosemont Boulevard, à \$1,200 l'arpent.

G. H. Hamner et Cie, 413 arpents, à la Côte Visitation, près de Saint-Laurent. Prix \$700 l'arpent.

J. E. Roy, 200, 150 et 350 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix \$942.85 et \$994.24 l'arpent.

Joseph Versailles, 11 x 14 et 160 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix, \$550 l'arpent.

Didace Dagenais, 23 x 11, à Maisonneuve, à trois arpents de l'Avenue Pie IX. Prix, \$775 l'arpent.

J. L. Clément et J. P. Beaugoude, 6-14 x 40 arpents, à la Pointe-à-la-Croix. Prix, \$1,500 l'arpent.

Dagenais et Cie, 250 arpents, à Beaconsfield. Prix, \$550 l'arpent.

L'EXPOSITION DE MONTREAL

LA SOCIÉTÉ DE L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MONTREAL A REÇU SAMEDI, PLUSIEURS OFFRES DE TERRAIN, L'EMPLACEMENT DE LA FUTURE EXPOSITION SERA CHOISI MERCREDI PROCHAIN.

La société de l'Exposition Industrielle de Montréal, chargée d'organiser l'exposition qui doit avoir lieu dans notre ville et de lui trouver un emplacement convenable, s'est réunie samedi dernier à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du sénateur Bégué.

Quarante lettres ont été ouvertes et lues aux membres de la société. Ces lettres contenaient des offres de vente de terrain pour servir d'emplacement à la future exposition.

Voici les offres principales, avec l'étendue du terrain et le prix qu'on en demande.

A. Blais, 35 acres, à la Rivière des Prairies. Prix, \$20,000.

Siméon Sénécal, 30 acres par 4, à \$1,400 l'acre, dans les limites Est de Montréal.

Benjamin Deacon, 20 arpents par 9, à Notre-Dame de Grâce. Prix, \$1,000 l'arpent.

J.-A. Gauthier, 23 x 12 arpents, au Saut-au-Récollet. Prix, \$800 l'arpent.

J.-B. Lacroix, 27 x 7 arpents, à la Côte St-Laurent. Prix \$1,300 l'arpent.

A. Bégin, 40 x 8 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix, \$700 l'arpent.

John McCuaid, 110 arpents, à Ahuntsic. Prix \$1,000 l'arpent.

Y. S. Lamer, 3 x 12 et 4-12 x 12, à Saint-Laurent. Prix \$135 l'arpent.

R. Dumouchel, 6 x 18 arpents, aussi 139 arpents, aussi 55 arpents à la Pointe-aux-Trembles. Prix \$600 l'arpent.

Notaire Marier, 16 x 45; 38 x 37; 85 et 12 arpents à la Côte Visitation. Prix, 5 cents du pied.

L.-A. Cadieux, 7-12 x 40 arpents, au Saut-au-Récollet. Prix \$600 l'arpent.

Joseph Lajeunesse, 125 arpents, à la Rivière des Prairies. Prix, \$700 l'arpent.

Joseph Versailles, 40 x 5 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix, \$750 l'arpent.

Hastings, 100 arpents, à la Côte Visitation. Prix, \$1,000 l'arpent.

G. E. W. Kidd, le Rosemont Boulevard, à \$1,200 l'arpent.

G. H. Hamner et Cie, 413 arpents, à la Côte Visitation, près de Saint-Laurent. Prix \$700 l'arpent.

J. E. Roy, 200, 150 et 350 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix \$942.85 et \$994.24 l'arpent.

Joseph Versailles, 11 x 14 et 160 arpents, à la Pointe-aux-Trembles. Prix, \$550 l'arpent.

Didace Dagenais, 23 x 11, à Maisonneuve, à trois arpents de l'Avenue Pie IX. Prix, \$775 l'arpent.

The Garth Co.

VEZ VOIR NOTRE AFFICHAGE NOEL DES APPAREILS ELECTRIQUES, DES ABAT-JOUR EN VERRE DE FANTAISIE, ETC

NOUS POUVONS VOUS FABRIQUER DANS NOTRE MANUFACTURE TOUT DESSIN SPECIAL QUE VOUS DESIREZ.

The Garth Co. 558 Ste-Catherine Ouest

Sur une proposition de M. Wilson-Smith, secondée par l'échevin L.-A. Lapointe, il fut décidé que M. Charlebois, dessinateur, préparait un plan général des terrains offerts en vente et que le Comité de l'Exposition déciderait ensuite quel est celui des terrains qui offre le plus d'avantages pour l'arrivée des bateaux ou du chemin de fer.

La société se réunira de nouveau mercredi prochain pour examiner les plans et choisir, probablement, le terrain qui semblerait constituer l'emplacement le plus favorable pour recevoir l'exposition.

LA COMMISSION DES LICENCES

150 licences accordées. — Les noms seront publiés mardi.

En chambre les Commissaires ont tenu une séance, sous la présidence du juge Choquet.

Ils ont accordé 150 certificats de licences à autant d'hôteliers. Mardi prochain à 3 heures aura lieu la proclamation de ces 150 noms. On ne peut encore prévoir le nombre de ceux qui se verront enlever leur certificat, mais il est question d'un nombre approchant 25.

LE PIANO AUTOMATIQUE TELE-ELECTRIQUE

Voici les merveilles que peut accomplir le Tel-Electrique, chose que ne peut faire aucun autre piano et que celui-ci fait avec facilité. IL PENSE DE JOUER DE LA PEDALE. Le courant électrique du Tel-Electrique fait ce que vos pieds sont obligés de faire avec les autres pianos automatiques. Vous possédez cependant le contrôle complet de l'expression musicale et vous n'êtes astreint à aucun tracas.

Il s'adapte merveilleusement à l'importance du piano droit ou à queue, sans jamais embarrasser le clavier du piano. Il ne tire joué d'un appartement voisin de la pièce où se trouve le piano; on obtient ainsi de plus beaux effets que si l'on est près du piano.

Il permet l'emploi de musique en métal renforcé de cinq notes de large seulement. Ces rouleaux ne sont pas sensibles aux variations atmosphériques comme le sont les rouleaux en papier des autres pianos mécaniques et se conservent indéfiniment.

On les montre avec plaisir tous les jours aux visiteurs. En vente seulement par L. E. N. Pratte à la Fabrique de Pianos Pratt, 2502 Boulevard St-Laurent (vis-à-vis la Gare du Mile-End.)

LA REPRESENTATION DE L'ALGION

La direction du théâtre National Français désire assister aux représentations de l'Alphonse cette semaine, de se rendre au théâtre de bonne heure, car le rideau se lève à 2 h. 15 et à 8 h. 15 heures aux matinées et aux soirées respectivement.

Le président invita ensuite M. Béland à adresser la parole.

Le député de la Beauce, dans un magistral discours, fit l'exposé de la question de la marine. A plusieurs reprises durant son discours, M. Béland fut applaudi avec enthousiasme. Les discours de M. Béland a produit une forte impression sur l'auditoire.

M. A. L. Gareau et J. M. Forest, ont été les autres orateurs de la soirée.

Après les discours le président donna lecture de la résolution suivante : "Il est proposé par M. J. Marie Forest, secondé par M. Jos. Gadoury et il est résolu que les électeurs du comté de Joliette, réunis en assemblée au nombre de plusieurs centaines approuvent le vote donné par leur député, M. J. A. Dubeau, en faveur de l'établissement d'une marine, sous le contrôle du gouvernement Canadien, et qu'ils sont heureux d'assurer à Sir Wilfrid Laurier qu'ils considèrent que son gouvernement a agité sur cette question, la solution la plus conforme à notre état politique et aux sentiments du peuple canadien.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Toronto... \$10.00 Hamilton... \$10.65
Ottawa... 3.35 London... 12.95
Quebec... 4.00 Detroit... 14.70
Sherbrooke... 3.20 Peterboro... 7.85
St-Agathe... 1.90 St-Jean, N.B. 14.30

et toutes autres gares au Canada, Port William et Est, aussi à Detroit et Sault Ste-Marie, Mich. à Buffalo, Black River, Suspension Bridge et Niagara Falls, N. Y. et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine.

PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.
Bon pour départ le 21, 25 et 26 décembre, limite de retour 27 décembre 1910; aussi départ le 31 décembre 1910 et janvier 1 et 2, 1911, limite de retour 3 janvier 1911.

BILLET DE PREMIERE CLASSE PLUS UN TIERS.
Bon pour aller le 31 décembre, janvier 1, 2, 1911. Limite de retour, 4 janvier 1911.

EXCURSION SPECIALE, PASSAGE SIMPLE.
Ville de Québec, endroits dans les provinces Maritimes. Bon pour partir le 21 décembre jusqu'au 2 janvier 1911, et bon pour revenir jusqu'au 4 janvier 1911.

SERVICE POUR TORONTO.
Tous les jours pour Toronto (Gare Union) pour l'ouest de l'Ontario, Buffalo, Detroit, Chicago, etc.

Tous les jours, le dimanche excepté pour Toronto Nord et Toronto Ouest.
Les passagers, garages commodés, volez vite, emportez votre bagage.

WAGON-LIT POUR OTTAWA.
Quittant chaque jour, la gare de la rue Windsor, à 9.50 p.m.
Les passagers pour aller à bord jusqu'à 6.00 a.m. Prix du lit \$1.50.

SERVICE DE WAGON-CAFE.
Entre Montréal et Québec, sur les trains du matin et de l'après-midi.

BUREAU DES BILLETS en ville, 218 rue St-Jacques. Téléphones Main 3732-3733 ou aux gares Windsor et Viger.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM.
Excursion de Noël à New York

BILLET DE RETOUR \$11.30
Via G. T. R. et C. V. R.
Vendredi, le 23 décembre.

Billets bons par TRAIN SPECIAL, laissant Montréal à 8.00 p.m. et arrivant New-York à 8.30 a.m. Chars d'auto directs. Limite de retour, janvier.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.
Billets de passage aller et retour seront émis entre toutes les gares du Canada, aussi Massena, Spryngs, N. Y., Rougemont, N. Y., Island Pond, Vt. et gares intermédiaires au prix d'un Billet simple de 1ère classe.

Partant, 24, 25 et 26 décembre. Limite de retour 3 janvier.

Billets et de première classe plus un tiers.
Partant le 21 décembre jusqu'au 2 janvier. Limite de retour 4 janvier.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY.
GARE BONAVENTURE UNION.
Excursion de Noël et du Jour de l'An.

Billets aller et retour au prix d'un billet simple de 1ère classe.
Bons au départ du 21 décembre au 2 janvier et au retour jusqu'au 3 janvier 1911.

HORAIRE.
St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et stations intermédiaires directes pour Riv. du Loup et stations intermédiaires.

7.40 a.m. Dimanche excepté.
Pour les endroits mentionnés ci-dessus, aller par Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Concessions directes pour l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve.

4.00 d.m. EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.
BUREAU des BILLETS de la VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 615.

LIGNE White Star- Dominion

SERVICE CANADIEN VAPEUR DE LA MONTREAL

DEPART POUR NOEL.
PORTLAND-HALIFAX-LIVERPOOL.
Dominion, 24 déc. 28 Janv. 29 Mars.
Canada, 14 Janv. 18 Fév. 19 Mars.
Mégantic, 4 Mars 1 Avril.

Le "Laurentic" et le "Mégantic" sont les navires les plus rapides et les plus modernes du commerce canadien. Service magnifique pour passagers de deuxième et troisième classe.
"Canada", "Dominion", une seule classe (appelée 2ème classe).
Prix modérés. — Aussi passagers de 3ème classe.

Voyez les plans et les tarifs à l'Agence des Voyages White Star, 407, rue St-Jacques, T.S.I. No 4007, ou aux bureaux de la Compagnie.
RATISSE, 111, TELEPHONE REG. No 117 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

LIGNE ALAN — SERVICE DE LA MALLE ROYALE.
DEPART DE NOEL.
Victorian, St-John, 9 déc. 11 Halifax, 10 déc. — Granville, de St-John, 15 déc. — Hesperian, de St-John, 23 déc. — Victoria, de St-John, 31 déc. — Victoria, de St-John, 7 Janv. — Victoria, de St-John, 14 Janv. — Victoria, de St-John, 21 Janv. — Victoria, de St-John, 28 Janv. — Victoria, de St-John, 4 Fév. — Victoria, de St-John, 11 Fév. — Victoria, de St-John, 18 Fév. — Victoria, de St-John, 25 Fév. — Victoria, de St-John, 4 Mars. — Victoria, de St-John, 11 Mars. — Victoria, de St-John, 18 Mars. — Victoria, de St-John, 25 Mars. — Victoria, de St-John, 1 Avril. — Victoria, de St-John, 8 Avril. — Victoria, de St-John, 15 Avril. — Victoria, de St-John, 22 Avril. — Victoria, de St-John, 29 Avril. — Victoria, de St-John, 6 Mai. — Victoria, de St-John, 13 Mai. — Victoria, de St-John, 20 Mai. — Victoria, de St-John, 27 Mai. — Victoria, de St-John, 3 Juin. — Victoria, de St-John, 10 Juin. — Victoria, de St-John, 17 Juin. — Victoria, de St-John, 24 Juin. — Victoria, de St-John, 1 Juillet. — Victoria, de St-John, 8 Juillet. — Victoria, de St-John, 15 Juillet. — Victoria, de St-John, 22 Juillet. — Victoria, de St-John, 29 Juillet. — Victoria, de St-John, 5 Août. — Victoria, de St-John, 12 Août. — Victoria, de St-John, 19 Août. — Victoria, de St-John, 26 Août. — Victoria, de St-John, 2 Septembre. — Victoria, de St-John, 9 Septembre. — Victoria, de St-John, 16 Septembre. — Victoria, de St-John, 23 Septembre. — Victoria, de St-John, 30 Septembre. — Victoria, de St-John, 7 Octobre. — Victoria, de St-John, 14 Octobre. — Victoria, de St-John, 21 Octobre. — Victoria, de St-John, 28 Octobre. — Victoria, de St-John, 4 Novembre. — Victoria, de St-John, 11 Novembre. — Victoria, de St-John, 18 Novembre. — Victoria, de St-John, 25 Novembre. — Victoria, de St-John, 2 Décembre. — Victoria, de St-John, 9 Décembre. — Victoria, de St-John, 16 Décembre. — Victoria, de St-John, 23 Décembre. — Victoria, de St-John, 30 Décembre. — Victoria, de St-John, 6 Janvier. — Victoria, de St-John, 13 Janvier. — Victoria, de St-John, 20 Janvier. — Victoria, de St-John, 27 Janvier. — Victoria, de St-John, 3 Février. — Victoria, de St-John, 10 Février. — Victoria, de St-John, 17 Février. — Victoria, de St-John, 24 Février. — Victoria, de St-John, 3 Mars. — Victoria, de St-John, 10 Mars. — Victoria, de St-John, 17 Mars. — Victoria, de St-John, 24 Mars. — Victoria, de St-John, 31 Mars. — Victoria, de St-John, 7 Avril. — Victoria, de St-John, 14 Avril. — Victoria, de St-John, 21 Avril. — Victoria, de St-John, 28 Avril. — Victoria, de St-John, 5 Mai. — Victoria, de St-John, 12 Mai. — Victoria, de St-John, 19 Mai. — Victoria, de St-John, 26 Mai. — Victoria, de St-John, 2 Juin. — Victoria, de St-John, 9 Juin. — Victoria, de St-John, 16 Juin. — Victoria, de St-John, 23 Juin. — Victoria, de St-John, 30 Juin. — Victoria, de St-John, 7 Juillet. — Victoria, de St-John, 14 Juillet. — Victoria, de St-John, 21 Juillet. — Victoria, de St-John, 28 Juillet. — Victoria, de St-John, 4 Août. — Victoria, de St-John, 11 Août. — Victoria, de St-John, 18 Août. — Victoria, de St-John, 25 Août. — Victoria, de St-John, 1 Septembre. — Victoria, de St-John, 8 Septembre. — Victoria, de St-John, 15 Septembre. — Victoria, de St-John, 22 Septembre. — Victoria, de St-John, 29 Septembre. — Victoria, de St-John, 6 Octobre. — Victoria, de St-John, 13 Octobre. — Victoria, de St-John, 20 Octobre. — Victoria, de St-John, 27 Octobre. — Victoria, de St-John, 3 Novembre. — Victoria, de St-John, 10 Novembre. — Victoria, de St-John, 17 Novembre. — Victoria, de St-John, 24 Novembre. — Victoria, de St-John, 1 Décembre. — Victoria, de St-John, 8 Décembre. — Victoria, de St-John, 15 Décembre. — Victoria, de St-John, 22 Décembre. — Victoria, de St-John, 29 Décembre. — Victoria, de St-John, 5 Janvier. — Victoria, de St-John, 12 Janvier. — Victoria, de St-John

CHRONIQUE DES SPORTS

Servez-moi du Cognac

LE BUREAU DE DIRECTION DE L'A.A.D.A. NATIONALE A TERMINE SON RAPPORT

Le club de croste a rapporté \$19,250.72 pendant la saison dernière.

HUIT MILLE SIX CENTS TRENTE DOLLARS ONT ETE PAYES EN SALAIRES AUX JOUEURS SENIORS.

La direction de l'A.A. d'A. Nationale a adressé aux membres à vie le rapport sportif et financier de l'exercice terminé au 30 novembre 1910. Nous en détachons les pièces les plus importantes : le rapport du comité de croste et celui du trésorier.

RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 NOVEMBRE 1910

COMPTE "LA CROSSE"

RECETTES.

14 mai. — Partie Toronto (exhibition).....	\$ 939.15
21 mai. — Partie Toronto (exhibition).....	1,861.10
4 juil. — Partie Toronto, Ligue.....	2,766.20
11 juil. — Partie Cornwall, Ligue.....	1,959.95
2 juil. — Partie Shamrock (exhibition).....	547.00
9 juil. — Partie Capital, Ligue.....	2,151.45
28 juil. — Partie Toronto, Ligue.....	4,937.70
20 août. — Partie Montréal, Ligue.....	4,344.87
5 septembre. — Partie Shamrock, Ligue.....	1,243.80

\$19,250.72

Rapport de M. Solman pour coupe..... 100.00

\$19,350.72

COMPTE "CLUB HOUSE"

DEBOURSEES.

Costumes, chaussures, équipements, etc.....	\$ 698.49
Impressions.....	121.85
Publicité.....	394.00
Vendeurs et Receveurs de billets et place.....	221.00
Hommes de Police.....	326.00
"Refuges".....	125.00
Clubs Visiteurs.....	1,788.00
Salaire.....	8,630.40
Dépenses de voyage.....	487.00
Dépenses générales.....	442.10
Bonus.....	250.00

913,606.84

BALANCE portée au compte de Profits et Pertes..... 5,743.88

\$19,350.72

DEBOURSEES.

Salaire.....	\$ 612.00
Trajet à l'entraînement.....	1,223.85
Vendeurs et Receveurs de billets.....	26.00
Hommes de Police.....	1.50

\$ 2,563.35

RECETTES.

Loyer.....	\$ 838.35
Recettes.....	506.05

\$ 1,344.40

BALANCE portée au compte de Profits et Pertes..... 1,218.93

\$ 2,563.36

BALANCE rapportée du compte de "Crosse"..... \$ 5,743.88

Membres à vie..... 2,400.00

Souscriptions..... 2,400.00

Souscriptions..... 770.00

\$10,553.88

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Pertes.

BALANCE rapportée du compte de "Club House".....	\$1,218.93
Crosse II.....	313.75
Harriers.....	471.80
Hockey.....	871.88
Procs. Pire.....	845.50
Quilles.....	151.82
Football.....	111.50
Raquette.....	111.50
Portes voyage New Westminster.....	905.26
Assurances.....	297.50
Intérêts.....	1,529.54

\$ 6,641.99

BALANCE portée au compte de "Surplus"..... 4,011.89

\$10,653.88

BILAN

ACTIF.

Argent en banque et en mains.....	\$ 1,191.72
Billets recevables en mains.....	23,000.00
Nap. Massy (République).....	950.00
Comptes payables.....	44.80
SURPLUS.....	19,352.63

\$ 2,275.52

Comptes Recevables..... 102.73

Assurances non expirées..... 94.60

\$43,327.43

PASSIF.

Yvonne Melodie (option).....	\$25,000.00
Nap. Massy (République).....	950.00
Comptes payables.....	44.80
SURPLUS.....	19,352.63

\$19,327.43

L. PROVOST, Trésorier.

Montréal, le 30 novembre 1910.

J'ai donné audit les livres et les comptes de l'Association Athlétique d'Amateurs "Nationale" ainsi que les pièces justificatives des recettes et dépenses de la saison pour l'exercice terminé le 30 novembre 1910 et j'ai trouvé le tout correct. Aucune dépréciation n'a été faite sur les estrades, clôtures et kiosques vu qu'ils ont été réparés et améliorés.

Les états ci-dessus de "La Crosse", "Club House", "Profits et Pertes" et Actif et Passif font voir le résultat des opérations de l'année ainsi que la position financière de l'Association à la date du 30 novembre 1910.

P. A. GAGNON, Comptable licencié, Auditeur.

Montréal, 3 décembre 1910.

LA FETE D'UN GRAND TRIOMPHE

LA COUPE SOLMAN A ETE PRESENTEE SAMEDI SOIR AU NATIONAL

L'enthousiasme et l'entrain ont régné pendant les agapes fraternelles

La coupe Solman a été présentée samedi au National pendant le banquet "de la paix" donné à l'hôtel Queen's. L'assistance n'était pas très nombreuse, mais l'enthousiasme ne se ressentait guère de cette anomalie. Dans un discours d'ouverture, le président du public amateur avait été encore mieux réçu, mais le temps manquant, dit-on, pour faire un succès grandiose d'une telle réunion. Félicitations sans plus tarder la direction actuelle du National d'avoir donné le ton pour que les champions de la N. L. U. soient fêtés à l'avenir. Plusieurs figures que l'on s'attendait à voir attablées au banquet, ont brillé par leur absence. Des anciens présidents, MM. l'ex-échevin Lamarche et E. C. St-Père avaient seuls répondu à l'appel. MM. Duquette, Mayrand, Ledoux et Labrecque représentaient le bureau de direction actuel, et se sont bien acquittés de leur tâche. La salle du banquet, très artistiquement décorée avait pu contenir septante fois sept fois le nombre de convives qui s'y installèrent vers les 9 p. m., pour faire honneur au riche menu préparé pour la circonstance. Entre le café et les cigares, commençait la série des discours. Le président du banquet, M. l'ex-échevin Duquette parla le premier. "Il remercie ceux qui se sont rendus à l'invitation du bureau de direction et regrette l'absence de plusieurs personnes qui ont rendu d'immenses services au National et rend un tribut d'hommages aux joueurs qui sont dit-il, les véritables artisans du beau triomphe que le National a remporté cette année. M. Solman le donateur de la table d'honneur, est remercié cordialement par l'orateur qui loue ses qualités de sportsman entièrement dévoué aux intérêts du sport national.

M. W. Foran, un des fidèles commis-saires de la coupe Solman se lève ensuite et dans un discours chatié présente la trébuchette au National. "Il me fait plaisir, dit-il, de m'être déplacé pour assister à ce banquet. Les fêtes du National sont toujours joyeuses, mais celle de ce soir fait exception. C'est le soir du grand triomphe et qu'il me soit permis de féliciter votre Association et vos joueurs du succès bien mérité qu'ils ont remporté cette année et au nom de M. Solman, je vous remercie de m'avoir permis de participer à l'avenir avec la gentillesse de votre club à faire preuve cette année. M. l'ex-échevin Mayrand, président du comité de crosse se lève ensuite pour proposer la santé des champions. Elle est buée avec un enthousiasme délirant.

Après les "they are jolly good fellows" traditionnels, MM. Joe Cattarinich et le Dr Lachapelle répondent avec chaleur à l'éloge que leur président a fait des prouesses de l'équipe. Le salut des invités vient ensuite et notre rédacteur sportif la propose en français et en anglais. MM. Findlay, du Montréal, et M. McCallum du Shamrock, et Querrie du Tecumseh, se font l'écho de ces clubs pour féliciter le National de leur beau succès.

M. l'ex-échevin J. Lamarche, le président de nos premiers champions seniors, répond à la santé de l'Association et relate plusieurs anecdotes qui tressaillent les assistants dans leurs souvenirs d'un passé glorieux. Il termine son discours en faisant finement les autres clubs de la ligue auxquels il garantit que le National conservera longtemps la coupe Solman. Le Dr (business) prend ensuite la parole pour proposer la santé de la presse.

Comme les orateurs précédents, il remercie M. Solman de sa générosité et paie un tribut de félicitations à toute la presse du pays pour l'intérêt qu'elle porte aux choses de la crosse. MM. O. Chaput, du "Star", R. Oumet, de la "Patrie", L. Sylvestre, du "Devoir", A. Laberge, de la "Presse", et le représentant du "Witness" félicitent des champions et assurent le concours de leurs journaux à la cause de la N. L. U.

Puis c'est au tour de M. E. C. St-Père de proposer une autre santé; celle des humbles travailleurs, c'est-à-dire des membres du bureau de direction de l'A.A. d'A. Nationale. MM. Labrecque et Ledoux se font les interprètes de leurs co-directeurs pour assurer le National de leur entier dévouement. Après avoir bu à la santé du président du banquet et de M. Foran, toute l'assistance s'unit pour répondre au toast, "à M. Solman" le donateur du triomphe.

M. Querrie répond et assure qu'il se fera l'interprète des sentiments de gratitude exprimés dans cette union des cœurs pour féliciter le président actuel de la N. L. U. de sa générosité à l'endroit d'un sport qu'il chérit entre tous. Et le banquet prend fin au milieu d'un bel entrain.

Nous avons noté parmi l'assistance: MM. Duquette, Lamarche, Mayrand, Foran, Findlay, Ledoux, Labrecque, St-Père, McCallum, Querrie, R. Oumet, L. Sylvestre, A. Laberge, A. Millaire, O. Chaput, J. Cattarinich, Dr J. A. Cousineau, E. L'Heureux, L. Beauchamps, Dr E. Lachapelle, H. Décarie, J. Lamoureux, Fred Gagnon, O. Secours, E. Dulude, Bouliane, etc.

RECORD DES PARTIES.

National à Shamrock.....	13	2
Tecumseh à National.....	5	2
Cornwall à National.....	5	0
National à Cornwall.....	9	3
Capital à National.....	15	5
National à Capital.....	11	4
Toronto à National.....	5	3
National à Toronto.....	3	6
National à Tecumseh.....	12	1
National à National.....	3	1
National à Montréal.....	3	8
Shamrock à National.....	11	2

91 35

TABLEAUX DES POINTS.

	Pour.	Contre.
National.....	91	35
Tecumseh.....	89	58
Montréal.....	82	59
Cornwall.....	76	71
Shamrock.....	48	92
Capital.....	51	112

NOMBRE DE POINTS COMPTES CONTRE NOS HOMMES DE DEFENSE.

Par les adversaires de Cattarinich.....	6
Par les adversaires de Gagnon.....	1
Par les adversaires de Décarie.....	10
Par les adversaires de Clément.....	7
Par les adversaires de Lachapelle.....	9
Par les adversaires de Secours.....	2
Par les adversaires de Dulude.....	35

POINTS COMPTES PAR NOS JOUEURS D'ATTAQUE.

Lalonde a score 28 points dans 104 part.	
Lamoureux.....	20
Dussault.....	11
Gauthier.....	11
Dulude.....	9
Lachapelle.....	9
Léger.....	1
Bouliane.....	2
Clément.....	2
Dussault.....	2
Laviolette.....	2
Bouliane.....	2
Beauchamp.....	1
Duckett.....	1

LES PUNITIONS DURANT LA SAISON

Gagnon.....	mins.
Gauthier.....	85
Secours.....	65
Clément.....	60
Lamoureux.....	50
Lalonde.....	30
Dulude.....	25
Lachapelle.....	25
Dussault.....	15
Cattarinich.....	5

NOMS DES JOUEURS.

L'Heureux.....	Gauthier
Cattarinich.....	Lalonde
Lamoureux.....	Dussault
Décarie.....	Laviolette
Lachapelle.....	Duckett
Secours.....	Bouliane
Dulude.....	Beauchamp

Le tout humblement soumis.

G. MAYRAND, Président.

J. G. DUQUETTE, Secrétaire.

BEAU SPORT A MONCRIEF PARK

LES COURSES DE SAMEDI ONT ETE BIEN CONTESTEES DANS LEUR ENSEMBLE.

Jacksonville, Flé., 11 — Les courses d'hier ont été bien suivies et assez contestées dans leur ensemble.

En voici les résultats :

1ère course, 5 1-2 furlongs — 1, Oakley, 107, Musgrave, 9 à 2; 2, Cardiff, 102, Killingsworth, 3 à 1; 3, Coletta, 106, Davenport, 3 à 2, "show." Temps : 1:08. Gavotte, Aviator, Americane, Firewood, Startler, Earl Senf et Splinters ont aussi couru.

2ème course, 7 furlongs — 1, Abrasion, 101, Bell, 2 à 1; 2, Shapdale, 109, Musgrave, 4 à 1; 3, E. T. Shipp, 101, Hopkins, 5 à 1. Temps : 1:27 3-5. Canadian, Christina, Congo, Mac Amel, Lord Kenmore, Rosshampton, Beau Brummel, Kenmore Queen, ont aussi couru.

3ème course, 1 mille — 1, Antenor, 107, Doyle, 5 à 1; 2, Rasp, 102, Wilson, 2 à 1; 3, Gold Oak, 103, Goose, 6 à 5. Temps : 1:40 4-5. Eastern Star, Idleweiss, Molly S., Syzygy, Ed Levan, Direct, ont aussi couru.

4ème course, St-Augustine Handicap, \$1,300, 1 1-16 mille — 1, Tom Hayward, 112, Wilson, 9 à 1; 2, Donald Macdonald, 128, Burns, 3; 3, Rebyourn, 105, McCahey, Temps : 1:46 2-5. Bob R., Mary Davis, Guy Fisher, ont aussi couru.

5ème course, 6 furlongs — 1, Alfred The Great, 117, Troxler, 2; 2, Toison d'Or, 106, Musgrave, 7 à 10; 3, King Avondale, 106, Bell, Temps : 1:11 3-5. Manheime, Firecatcher, Camel ont aussi couru.

6ème course, 1 1-8 mille — 1, St-Joseph, 107, Loftus, 10 à 1; 2, Console, 107, Goose, 3; 3, Arondack, 110, Goldstein, 1 à 4. Temps : 1:53 4-5. Oro, Live Wire, Third Rail, ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de lundi après-midi :

1ère course, 6 furlongs — Ford Bank, Bertis, Perthshire 107, Oakley, Spin, Harvest Moon Ortara, Emma Stuart, Rampant, Definite, 109, Clarksburg, Aviator, Choptank, Wheatburg, Hickey, Mason, 112.

2ème course, 4 1-2 furlongs — Edna Collins, 104, Freckle, 106, Trustee, 107, Earl Senf, Deceivable, Agnar Wine, Tippe, 109, Fort Worth, 110, Red Bob, Evia, Double Five, Monte Fox, Billy Barnes, King Pin, 112, Dance Away, 115.

3ème course, 6 furlongs — Red Wine, County Tax, 103, La Mexican, 105, Jack Denman, 108, Dr Duener, 110, Grover Hughes, Via Octavia, 111, Darling, 112.

4ème course, 1 1-16 mille — Sandhill, 89, Carneau, 92, Sandrian, 102, Ta Nun Da, 105, Live Wire, Tom Hayward, Mary Davis, Leamence, Gladose, 113.

5ème course, 6 1-2 furlongs — Marlitt, 107, Elmeta, Hamilton, Starboard, 104, Havre, Ben Howe, 107, Col. Ashmeade, 106, Earl of Richmond, Ardri, Eye White, Congo, Parkview, 109, Tom Shaw, Turncoat, Mapleton, 112.

6ème course, 1 1-16 mille — Ed Keck, Morman, 102, Wander, 105, Oberon, St. Joseph, Stoneman, 108, Shapdale, Norbitt, Edwin L., Warden, 111.

VAINQUEURS DES SIX JOURS

New-York, 11. — Eddie Root, de l'équipe Root-Moran, a passé en tête du peloton dans le dernier mille de la course de Six Jours terminée samedi soir à Madison Square Garden.

Il a franchi le dernier mille en 3:56.05 et a parcouru 2545 milles et 3 tours pendant la durée de la course.

Jackie Clarke, de New-York, est arrivé deuxième devant Fogler et Hecker. Moran et Root, se partageront les \$1,600 offerts aux vainqueurs. Le record de cette épreuve établi par McFarland et Moran en 1908 est de 2737 milles et 1 tour.

LA RAQUETTE AU NATIONAL

Le club de raquetteurs National s'est réuni hier au club-house pour préparer sa saison d'hiver.

Il a été décidé de donner un grand euhre pour le 19 janvier et de veiller soigneusement à l'entraînement des coureurs pour le prochain carnaval.

Le club demande également les services d'un entraîneur. Prière de s'adresser d'ici mardi soir au secrétaire, M. A. Gagnon, 162 rue Berri.

LE ROD AND GUN

Les matières à lire sont très nombreuses, dans le numéro de décembre du "Rod and Gun in Canada." Elles sont aussi fort intéressantes. Ce magazine mensuel est publié avec un évident soin, par W. J. Taylor, Ltd., de Woodstock, Ont. Ses récits de chasse au gros gibier ont un attrait tout particulier, durant la présente saison. Quant à ceux qui concernent la pêche, ils rappellent des beaux jours passés dans les districts où se trouvent des rivières et des lacs poissonneux. La lecture de la revue nommée ci-haut est assurément jolie pour tous les amateurs.

HENNESSY

Depuis près d'un siècle et demi, ce nom signifie :

Pureté, Qualité, Maturité, Uniformité—dans l'estime des Amateurs de vieux Cognac.

Il Plaira

par la finesse et la délicatesse exquises de son arôme qu'il emprunte aux meilleurs vins des Charentes distillés avec les soins et suivant les méthodes qui ont valu la célébrité aux Eaux-de-Vie de Cognac.

Il offre

toutes les garanties désirables d'authenticité; le volume énorme de ses ventes dans le mot le entier établit nettement sa supériorité. Il a conquis la Profession Médicale par sa haute qualité et

qui classe le COGNAC HENNESSY au tout premier rang et qui en fait le type du Cognac authentique.

AMUSEMENTS

Académie Royale des Beaux Arts du Canada

EXPOSITION de PEINTURE et de SCULPTURE

du 25 Nov. jusqu'au 17 Décembre

Tous les Jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

LUNDI ET JEUDI SOIRS, 10 CENTIMS.

Prix Spécial pour Ecoles

ART GALLERY, 23 Phillips Square.

L-m-J-v-v.

THEATRE NATIONAL

Côté St-Catherine et Beaudry

Le seul Théâtre Français à Montréal

SEMAINE

SOM. PROCH.—ARSENÉ LUPIN.

213-6-A

HIS MAJESTY

L'AVANT DERNIERE SEMAINE

Grand Opera

Madame Butterfly

(en italien)

Soirées de gala, mer. et vend. avec ALICE NIELSEN, DANS LE RÔLE PRINCIPAL.

MAIRIE, JEUDI, SAMEDI

(en français)

Soirées de gala, Mardi et Samedi avec EDMOND CLEMENT, dans DON JOSE.

CONCERT POPULAIRE A DES PRIX POPULAIRES, LE SAMEDI APRES-MIDI.

Séance prochaine et dernière

LA TRAVIATA

avec Mme Lipkowska, Werther et

CARMEN

avec Edmond Clément.

213-1-A

FRANCAIS

VAUDEVILLE

MAT. 5 & 10c. SOIRÉE 5-10 & 20c

1408-4-A

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COUR SUPERIEURE

No 597.—J. H. Waldman & Compagny, Li-

mités, corps politique et incorporé ayant

son principal établissement dans la Cité

et District de Montréal, Demandeurs, et

Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et

Le Canada

MONTREAL, 12 décembre 1910.

Le Canada et sa clientèle

LES SCRUPULES TARDIFS DE L'HON. M. JEAN PREVOST

L'honorable M. Jean Prévost, dans le "Devoir" fait semblant de se scandaliser de ce que le "Canada" ait des travaux à faire pour le gouvernement provincial. Il nous décoche le trait suivant :

Le "Canada" cite le "Soleil" et le "Soleil" cite le "Canada". Et ces deux feuilles dont la province paye le papier, l'impression et les rédacteurs, que l'argent du peuple engraisse, grâce à la complaisance des ministres de Québec, entonnent tous les jours un canotier d'actions de grâces et remerciement à la Providence d'avoir doté la province d'un gouvernement pratique et progressif.

C'est à donner des haut-le-cœur.

Nous n'avons aucun scrupule à déclarer que le "Canada", entreprise industrielle, vit de ses annonces, de ses abonnements et des travaux que lui confie sa clientèle.

Le "Devoir" est absolument dans la même situation que nous. S'il n'a pas la même clientèle, il en a une autre à laquelle il s'efforce de plaire et dont il prend ou est censé prendre les intérêts. Nous ne lui en faisons pas un crime.

Parmi notre clientèle, à nous, se trouve le gouvernement de Québec. Le gouvernement de Québec a des travaux d'impression à exécuter. Qui trouvera étrange qu'il les confie à des imprimeurs amis plutôt qu'à des adversaires ? En a-t-il jamais été autrement ? Le gouvernement d'Ontario, un gouvernement conservateur, confie-t-il ses travaux d'impression à des imprimeurs libéraux ?

Mais, dit M. Prévost, c'est la province qui paie sans doute. Et qu'est-ce que cela fait, à la province, que ces travaux soient exécutés par le "Canada" ou par d'autres imprimeurs, si le prix qu'elle paie est juste et raisonnable ?

Voudriez-vous qu'on fit un plébiscite dans la province pour décider à quel imprimeur seront donnés ces travaux ?

Puisque nous sommes en pays constitutionnel, où la majorité gouverne, le gouvernement provincial, représentant la majorité de la province, n'a-t-il pas le droit de décider en son nom ?

Du moment où les prix que l'on nous paie pour ces travaux sont équitables, et que nous les exécutons à la satisfaction de la province, nous avons consciencieusement rempli notre devoir et nous ne reconnaissons à personne le droit de nous moriger, à ce sujet.

L'hon. M. Prévost, qui a été ministre, donnait peut-être les travaux de son département aux journaux d'opposition ? On pourrait le croire, puisqu'il reproche aujourd'hui à ses anciens collègues d'en faire autrement. Pourrait-il nous renseigner à ce sujet ?

Mais cela a peu d'importance.

Le "Canada" a été fondé pour être l'organe du parti libéral, en exposer les principes et les défendre contre les critiques de l'opposition. Et il le fait au grand jour, sans masque, y consacrant tout ce qu'il peut avoir de talent.

Si son parti, qui est au pouvoir, lui confie des travaux à des prix équitables, préférablement à d'autres imprimeurs, cela est absolument dans l'ordre, et ce fut la pratique de temps immémorial. Mais les autres journaux sont dans le même cas.

Les journaux d'opposition ont aussi leur clientèle, et parmi leurs clients, il y en a toujours qui ont intérêt à provoquer un changement de gouvernement. Intérêt matériel, souvent, qui se traduit par des encouragements matériels. Leur en faisons-nous un reproche ?

De tout temps, il y a eu des journaux ministériels et des journaux d'opposition. Les uns et les autres remplissent une fonction sociale nécessaire en pays constitutionnel.

Et feindre de se scandaliser de ce qu'un journal ministériel jouisse de la clientèle du gouvernement, c'est de la part de l'hon. M. Prévost, pure hypocrisie ; c'est se vanter de tardifs scrupules qui ne peuvent tromper que les naïfs et les gogos.

Les élections anglaises

ET LA CHAMBRE DES LORDS

Avec les deux tiers des élections terminées en Angleterre, il est maintenant à peu près certain que les partis vont se trouver à la nouvelle chambre, dans les mêmes proportions qu'avant la dissolution.

Quel en sera le résultat au point de vue de la crise constitutionnelle ?

Les libéraux vont pouvoir évidemment se présenter devant Sa Majesté le Roi George V et affirmer que leur politique à l'égard de la Chambre des lords a été approuvée par une majorité des électeurs du Royaume-Uni.

Que cette approbation est la seconde donnée en un an.

Que le verdict de la présente élection est bien, par conséquent, le verdict délibéré, conscient et persistant d'une majorité considérable des sujets de Sa Majesté ayant droit de vote dans le Royaume-Uni.

Et ils vont respectueusement demander que Sa Majesté leur prête l'appui de l'autorité de la Couronne pour faire triompher la volonté populaire, si nettement exprimée, contre l'opposition de la Chambre des lords.

Ce que l'on demandera à Sa Majesté, c'est la promesse formelle que, au cas où la Chambre des Lords refuserait de nouveau d'adopter la loi qui

concerne son droit de veto, lorsque cette loi aura été de nouveau adoptée par la Chambre des Communes, le Roi nommera un nombre suffisant de pairs libéraux pour assurer l'adoption de la loi, présentée pour la troisième fois.

Les Unionistes, au contraire, prétendent que la majorité libérale n'est pas suffisante pour autoriser le Roi à prêter la main à un changement aussi grave dans la constitution du Royaume-Uni ; que cette majorité, d'ailleurs, est fournie par l'élément irlandais, élément déloyal, séparatiste et qui serait désastreux de permettre aux députés irlandais de changer à leur gré la constitution de la Grande-Bretagne.

De sorte que, c'est encore une fois sur le Roi que retombera la responsabilité de la solution de la crise.

Espérons que Sa Majesté George V saura dans cette grave circonstance, s'inspirer du tact, de la diplomatie, et surtout de l'affection de son illustre père pour ses sujets de toutes les races et de toutes les religions.

Et que la solution adoptée contribuera au maintien de la paix et du contentement de tous les citoyens de son immense empire.

Le nouvel emplacement de l'Université Laval

Il semble toujours de plus en plus certain que le projet émis par l'échevin Dubéau, celui d'acheter l'édifice actuel de l'Université Laval pour y transporter la bibliothèque municipale, va se réaliser.

En effet, on ignorait encore ce que les propriétaires actuels de l'Université pensaient de cette proposition, mais jeudi, Monseigneur Bruchési a tranché cette question et s'est prononcé en faveur de la proposition.

Il est en faveur de la construction d'une nouvelle bâtisse universitaire dans un local plus approprié. Lors du dîner donné aux professeurs par Mgr l'archevêque, ce jour-là, en l'honneur de la fête de Sainte-Catherine, on a même fait mention de différents terrains où l'on pourrait avantageusement reconstruire l'Université Laval.

Sans nous arrêter à ces données, nous nous arrêtons à la va-

La conscription et la marine

IGNORANCE OU MAUVAISE FOI

A part l'anomalie absurde qui résulte d'une campagne faite, par rapport à la conscription, contre la loi de la marine, qui l'exclut formellement, tandis qu'on n'attaque pas la loi de la milice, où la conscription est inscrite, il y a dans les prétentions nationalistes ou bien une ignorance crasse ou bien une mauvaise foi ignoble.

La marine militaire est un corps spécial pour lequel on ne recrute que des individus déjà habitués à la mer, déjà matelots.

En aucun pays du monde, pas même en Australie, comme le dit mensongèrement le "Devoir", on n'a songé à rendre le service dans la marine obligatoire pour tous les citoyens. Il n'y a que les sinistres farceurs nationalistes qui puissent s'imaginer cela.

En France, en Allemagne, où tout le monde est soumis au service militaire, l'obligation du service dans la marine n'est obligatoire que pour une seule classe de citoyens : les marins de profession.

Tout marin en France, qui sert au cabotage, à la grande pêche, ou au long cours, est tenu de se faire inscrire au commissariat maritime de son arrondissement.

Lorsque vient le moment de servir leur pays, les inscrits maritimes ne tirent pas au sort : ils vont rejoindre le port militaire dans la juridiction duquel ils se trouvent et font leur service militaire à bord de navires de l'Etat.

Et c'est une abominable funestité, nous le répétons afin que M. Omer Héroux, M. Jean Prévost et les autres candidats de M. Bourassa l'entendent, que de prétendre que, quels que soient jamais les besoins de la flotte anglaise, on viendra jamais chercher un cultivateur canadien pour le mettre à bord d'un croiseur ou d'un cuirassé. Qu'en ferait-on ? Un mécanicien ? un canonnier ? même un chauffeur ? C'est le comble de l'absurdité. C'est comme si une compagnie de chemin de fer voulait prendre un cultivateur pour lui confier la machine d'un train de voyageurs ?

Le commandant Roper a dit que l'Angleterre pourrait avoir besoin de marins ENTRAINÉS plus tôt que de navires. Est-ce que cela veut dire des cultivateurs pris à leur charrie ?

leur prématurément, nous nous bernerons pour aujourd'hui à examiner ce qu'il importe avant tout de prévoir pour une œuvre aussi considérable que celle que l'on veut entreprendre.

De nos jours on semble tendre de plus en plus à éloigner le monde universitaire du centre des villes, d'abord par un principe d'hygiène, ensuite parce que le terrain y est tellement hors de prix, que son coût seul est insupportable.

Ce qu'il importe avant tout pour une Université de l'importance de celle de Laval, c'est d'acquiescer un terrain vaste, bien aéré, libre dans ses alentours, se prêtant à tous les exercices physiques et du sport, pour y bâtir, comme à McGill par exemple un établissement moderne, sujet à toutes les améliorations que s'exigent par un développement aussi rapide et considérable que le nôtre.

C'est-à-dire, en un mot, qu'on ne saurait envisager trop grand, car du terrain on nous marchons, il est évident qu'un édifice qui, il y a vingt ans remplissait parfaitement son rôle est aujourd'hui démodé, absolument impraticable. C'est la cas de l'Université Laval, et il n'y a pas vingt ans encore qu'elle fut construite, il n'y a guère que quatorze ans.

C'est donc pour cela que les personnes qui devront voir dans un temps plus ou moins rapproché, à choisir un nouvel emplacement pour l'Université devront y regarder à deux fois et ne pas tomber dans la même erreur où ils tombèrent en 1893, qui les expose à être obligés de déménager tous les quinze ans.

Le reconsement dans les Cantons de l'Est

D'après des renseignements sérieux, ayant trait au prochain recensement, on est en lieu de croire que l'an prochain la population des cantons de l'Est, composée comme on le sait, de onze comtés, se chiffrera à environ 265,000 âmes dont 180,000 Canadiens-Français.

Pendant la période de 1891 à 1901, la moyenne de diminution de l'élément anglais a été de 5.87 pour cent. En supposant que cette diminution se soit maintenue depuis 1901, il ne resterait guère aujourd'hui que 73,201 protestants dans les Cantons de l'Est, tandis que si nous avons maintenu notre proportion d'augmentation la population canadienne-française compterait 190,018 âmes au lieu de 174,137 en 1901 et cela supposerait une majorité catholique dans tous les comtés à l'exception de Brôme.

Cela du reste ne saurait se faire autrement, car pour peu que l'on consulte les statistiques annuelles publiées par le ministère de l'Agriculture on voit, pendant la dernière

Ce que le commandant Roper a voulu exprimer, ce que M. Monk avait entrevu, mais que, comme le dindon de la fable de Florian, il ne comprenait pas très bien, c'est la situation de l'Angleterre au point de vue des équipages de sa flotte.

Cette situation, d'ailleurs, n'est pas nouvelle et elle a été maintes fois discutée par la presse d'Europe, chaque fois qu'un événement laissait entrevoir la possibilité d'une guerre avec l'Angleterre.

La France et l'Allemagne recrutent leurs marins dans la marine marchande et la grande pêche. Les équipages des navires marchands allemands et français doivent être aux trois quarts composés de citoyens français ou allemands. Là est leur ressource pour mettre sur pied de guerre leur flotte militaire.

La marine marchande anglaise, quoique beaucoup plus nombreuse, n'offre pas une ressource aussi sûre, parce que la même restriction qu'à la nationalité des équipages n'y existe pas. Une bonne moitié des équipages des navires marchands anglais se compose d'étrangers, de toute nation, de toute race et de toute couleur : suédois et norvégiens, italiens et portugais, lascars, malais, hindous, blancs, noirs et jaunes de toutes nuances. Et ces gens-là ne peuvent servir sur une marine militaire.

C'est pour cela que le commandant Roper voudrait que l'on ENTRAÎNE des marins canadiens, pêcheurs ou matelots, pour en faire des sujets propres à servir dans la marine militaire de l'Angleterre.

Et c'est ce qui fait encore plus ressortir ou l'ignorance crasse ou la mauvaise foi des laquais de M. Bourassa, lorsqu'ils viennent chanter aux populations de nos comtés de l'intérieur que la "conscription viendra les arracher aux bras de leur mère pour les jeter sur des navires de guerre dont l'équipage aura péri !"

Pour soutenir de bonne foi pareille thèse, il faudrait ignorer absolument ce que c'est qu'un navire, ou ce que sont les occupations de l'équipage d'un navire, même marchand !

Que diable ! un cuirassé, un croiseur ne se manœuvrent pas comme un chaland qu'on remorque à la corde !

La période décennale, beaucoup moins de nos compatriotes ont abandonné les Cantons de l'Est et qu'un grand nombre y sont revenus, tandis que quantité d'Anglais en sont partis.

Ce qui donne à croire que pour peu que le mouvement continue dans ce sens, la population des Cantons de l'Est sera bien vite presque absolument canadienne-Française et qu'il ne restera plus dans la Province de Québec, que les comtés d'Argenteuil et de Huntingdon où cette majorité sera d'origine anglaise.

LES NOUVELLES VERRIERES DE LA CHAPELLE SIXTINE

Le prince régent Léopold de Bavière avait offert au Pape Pie X, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, douze verrières expressément fabriquées pour les fenêtres de la chapelle Sixtine. Elles viennent d'être mises en œuvre, et le Souverain Pontife est descendu dans la chapelle pour recevoir officiellement ce don jubilaire, que le ministre bavarois lui a fait agréer, au nom du prince régent.

Les anciens vitraux de la chapelle Sixtine dataient de la première moitié du dix-neuvième siècle; ils avaient le double défaut d'intercepter la lumière, étant de verre opaque, et de contraster désagréablement avec le style de l'édifice. Le dessin, les couleurs et la matière même des nouveaux vitraux ont été fort heureusement choisis par une commission dont faisait partie, avec feu le professeur Seitz et M. Steimann, le directeur de la chapelle, plusieurs artistes et critiques d'art de diverses nationalités. On a pris pour modèle les fenêtres à petits verres circulaires dessinées, du temps même de Michel-Ange, pour l'ouverture qui surmonte la porte d'entrée de la chapelle Sixtine. Les verrières sont de couleur unie et pâle; chacune est divisée verticalement en deux champs par une colonne d'un dessin très simple et d'un ton jaunâtre; le même motif architectural se servit pour l'encadrement. Seules, les deux fenêtres qui se trouvent immédiatement à droite et à gauche de l'entrée, sont coupées par une barre horizontale qui supporte les deux blasons du pape et du prince régent et l'inscription dédicatoire.

W. H. BIGGAR, Solliciteur des demandeurs.

Daté à Montréal le 2ème jour de novembre A. D., 1910. 208-2-7-12-Rx

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la COMPAGNIE D'ORIGNON, LAKES, LIMITED (Pas de responsabilité limitée) sera tenue au bureau de la compagnie, comme ci-dessus, le 22 décembre 1910 à dix heures et demie de l'après-midi, dans le but suivant :

Pour considérer et approuver le règlement A de la compagnie, par lequel il est prévu que le bureau des directeurs de la compagnie sera autorisé d'émettre et d'allouer le tout ou une partie des deux cent mille actions du stock demeurant encore dans le trésor de la compagnie, à un escompte n'excédant pas cinquante pour cent du prix de sa valeur, le tout en tel temps et à telles conditions que le dit bureau des directeurs peut juger à l'avantage et nécessaire pour les intérêts de cette compagnie.

Le règlement mentionné ci-dessus a été approuvé par le bureau des directeurs et le présent avis est par les présentes donné à tous les actionnaires incorporés avant la dissolution adoptée à une réunion du dit conseil, le 2ème jour de décembre 1910.

O. L. HENAU, Président.

J. P. Hoffmann, Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 10 décembre, 1910. 213-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COÛR SUPÉRIEURE No 2386. — J. H. Waldman & Company, Limited, corps politique et incorporé ayant son principal établissement dans la Cité et District de Montréal, Demanderesse.

W. B. Bartlett, de la Cité de Londres, dans le comté de Middlesex, dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur B. B. Bartlett, de comparaître devant le tribunal le 21 novembre 1910.

J. B. A. TISON, Dép. Protonotaire.

JACOBS, HALL ET COUTURE, Procureurs de la demanderesse. 213-2

Capital \$200,000.00

LA PREVOSTANCE

ASSURANCES, RESPONSABILITE PATRONALE, ACCIDENTS, BRIS DE GLACES, MALADIES, CONT E L VOL, GARANTIE DE FIDELITE, GARANTIE DE CONTRATS.

BUREAU CHEF 160 rue St-Jacques, Montréal

TEL. BELL MAIN 6027

J. C. GAGNE, Gérant Général

AGENTS DEMANDES 213-2



L'ALMANACH DU PEUPLE

Pour 1911 PARAITRA VERS LE 20 DECEMBRE 1910

Il contient le récit détaillé des fêtes du Congrès Eucharistique.

L'Année 1911 est la 42ième année de l'Almanach qui forme un volume de 448 pages, orné d'un très grand nombre de gravures.

PRIX : Broché, 15c; Relié 35c. Franco par la poste

En vente chez tous les Libraires et Papetiers.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITEE

79 Rue St-Jacques, Montréal.

N'oubliez pas de visiter notre Librairie avant d'acheter vos étrennes ; nous avons le plus grand assortiment à vous offrir.

208-2-7-12-Rx

Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre.

St-Lawrence Crystal Diamonds

Petites tablettes ou blocs de sucre cristallisé d'un blanc pur brillant, toutes les tablettes étant d'une forme et de dimensions uniformes. Un sucre de table "fancy" attrayant et tendant, un ornement particulier pour la table.

The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd.

MONTREAL 208-2-7-12-Rx

LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC DU CANADA demandera — Par lement du Canada, à la prochaine session, de passer un acte lui donnant les pouvoirs nécessaires, sujet à l'approbation des propriétaires, aux fins suivantes :

(a) L'acquisition de la propriété des terres, des bâtiments, des machines, des outils, des véhicules, des animaux, des objets de valeur, des droits, des privilèges, des franchises, des licences, des concessions, des autorisations, des permissions, des certificats, des brevets, des marques, des droits de marque, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des droits de bail, des droits de cession, des droits de donation, des droits de legs, des droits de testament, des droits de succession, des droits de héritage, des droits de propriété, des droits de possession, des droits de jouissance, des droits de servitude, des droits de passage, des droits de péage, des droits de transit, des droits de transport, des droits de communication, des droits de circulation, des droits de distribution, des droits de vente, des droits de location, des

BIRKS

Magasin

Ouvert

le Soir,

a partir de

SAMEDI

LE 17

JUSQU'À

NOËL

AU BUREAU DE POSTE

Les envois de mandats-poste vers les divers pays d'Europe, à l'occasion des fêtes de Noël, ont déjà commencé, au bureau de poste, où l'activité attendra son apogée cette semaine. Au second étage où l'on prépare les formulaires de ces mandats, on rencontre toutes les nationalités, on entend parler toutes les langues. Ce n'est pas une petite affaire pour les fonctionnaires qui de comprendre le langage de ces centaines de personnes, s'efforcent en paroles et par gestes à faire comprendre ce qu'elles désirent.

M. Gaboury dit qu'il est entré en moyenne \$5,000 par jour aux guichets des mandats-poste; la semaine dernière, le plus fort des envois se fera cette semaine, naturellement.

DELICIEUX ENDROITS

L'on peut douter, si l'on peut trouver parmi les délicieux endroits d'accès facile à Montréal, un lieu, qui est d'une beauté égale à celle des Montagnes Laurentiennes, situées comme elles le sont, à plusieurs cents pieds du niveau de la mer, abondamment pourvues de l'eau la plus pure des sources, ses lacs nombreux et beaux et les montagnes pittoresques présentant à celui qui cherche à passer ses vacances un changement dans les choses qui plaisent à l'œil et sont si salutaires à la santé; l'on ne peut surpasser le canotage, la pêche, le bain et l'ascension de la montagne; on peut s'y rendre facilement de la ville. Des centaines s'y rendent à la fin de chaque semaine, durant les mois d'été, et un plus grand nombre passent toutes leurs vacances au milieu des lacs et montagnes; de fait, l'on trouve un certain nombre qui y restent durant les premiers mois d'hiver, trouvant l'air si bon et sec qu'il leur en coûte de quitter la place. Parmi la longue rangée de montagnes que l'on trouve dans ce district, l'on ne peut localiser de point plus sûr et plus intéressant que celui situé directement à l'arrière de la petite mais attrayante gare de Ste-Marguerite, sur la ligne du C.P.R. à environ une heure et demie de voyage de la ville. L'on y trouve de bonnes voitures attendant de transporter celui qui cherche des vacances tout loin dans les montagnes, sur des chemins bordés de chaque côté de côtes de pins et de ravins profonds, remplis de grands arbres de tout et de fleurs sauvages — une vue des plus agréables à l'œil. Des vacances passées dans ce district agissent sur le corps, l'esprit et l'âme comme un nettoyage vacuum agit sur un moquette poussiéreuse de tapis; elles enlèvent la poussière des pores et les rafraîchissent de diverses manières. Si les accommodements que l'on peut avoir sont actuellement quelque peu tristes, quelque maison entreprenante verra bientôt les avantages du développement, si on y établit des accommodements complets pour les masses qui visitent ces pentes montagneuses, si l'on pouvait y obtenir une bonne pension et tous autres besoins nécessaires.

C'EST BIEN L'HIVER

Il ne nous manque qu'une bonne "bordée" de neige.

Nous avons eu, la semaine dernière, les premières expériences des jours d'hiver: neige et froid; il est vrai que la couche de neige n'est pas encore suffisante pour faire de bons chemins, en effet, les voitures d'été sont encore en très grande majorité, et il n'y a guère que quelques amateurs de promenade en sleigh qui sortent dans nos rues. Les froids se sont déclarés plus tôt et plus intenses que l'année dernière; en effet, à cette époque-ci de l'année le service par bateau entre Longueuil et Montréal se faisait encore très facilement. La température la plus basse, la semaine dernière, a atteint 5 degrés en bas de zéro.

CHARLES LAVALLÉE

Maison Fondée en 1853

35 BOULEVARD ST-LAURENT

TEL. MAIN 551

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ET MUSIQUE EN FEUILLE

Assortiment le plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux. Agent pour Beaton & Co., London, Ang., Pajon, Guinet & Co., Lyon, France. York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 246-m-11-p-6

UNE QUESTION AUX NATIONALISTES

A plusieurs reprises, MM. Bourassa, Monk et Lavergne se sont prononcés en faveur d'une FLOTTE CANADIENNE, insinuant par là que notre marine ne le sera pas.

Or, supposons que nous leur laissions établir cette flotte absolument à leur gré.

Adviene une guerre, où la suprématie de l'Angleterre est mise en danger :

10. Qu'est-ce que LE DEVOIR commanderait au Canada de faire ?

20. Qu'est-ce que L'INTERET commanderait au Canada de faire ?

STATISTIQUES INTERESSANTES

LES REVENUS DU PORT DE MONTREAL. — IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

La saison de navigation a été un peu plus longue, cette année que la moyenne; elle s'est ouverte le 1er avril et s'est terminée le 7 décembre. En 1878 la clôture de la navigation avait eu lieu le 2 janvier. Certains navigateurs prétendent que le temps n'est pas éloigné où il sera possible de maintenir la navigation ouverte pendant tout l'hiver, avec de puissants brise-glaces comme la Russie en maintient sur la mer Baltique. D'autre part, les tempêtes de neige et les brouillards fréquents sur notre fleuve ne sont pas de nature à encourager les assureurs maritimes à mettre le projet à exécution.

On sait la somme énorme de travail accompli par les soins du gouvernement fédéral pour donner au chenal plus de profondeur et plus de largeur. Au mois de décembre de cette année le creusement de 30 pieds 5 pouces, contre 28 pieds 11 pouces l'année dernière et 28 pieds en 1907.

Cette année 747 transatlantiques ont visité notre port, contre 668 l'année dernière et 739 en 1908 et 740 en 1907. Mais les navires qui fréquentent notre port, en cette dernière année avaient un tonnage total de 1,924,475 tonnes, tandis que les navires de cette année jaugeaient ensemble 2,334,722 tonnes.

Les exportations de bois, grain et quelques autres articles ont quelque peu diminué cette année; cependant les affaires générales du port ont été

	1909	1910.
Importations	\$33,000	\$42,000
Exportations	18,500	16,500

	1909	1910.
Total	51,500	58,500

	1909	1910.
Montant antérieur rapporté, depuis l'ouverture de la navigation, 1878-1909, pour 1909, et \$336,139.65.		

	1909	1910.
Le montant total des droits perçus au bureau de la douane durant les deux années 1909 et 1910 est reparti comme suit :		

	1909	1910.
Mai	1,115,626.09	1,534,203.47
Juin	1,336,740.74	1,559,177.10
Juillet	1,348,742.07	1,514,967.48
Août	1,370,120.61	1,642,628.62
Septembre	1,435,391.12	1,622,632.29
Octobre	1,428,380.12	1,393,656.65
Novembre	1,482,798.10	1,565,986.02

	1909	1910.
Total	9,514,880.35	10,893,191.63

Augmentation de 1910 sur 1909 : 1,378,309.28, soit le sixième des perceptions de tout le Dominion.

61 PERSONNES SE SONT NOYÉES

PENDANT LA DERNIERE SAISON. — LES ACCIDENTS N'ONT PAS AUGMENTÉ

A la suite d'une enquête faite par un journaliste il est démontré que le nombre des personnes qui se sont noyées, au cours de la dernière saison, dans le fleuve, les lacs et les rivières, a été de 61. C'est un chiffre normal, dit l'assistant-cornet Biron; mais l'augmentation croissante de la population entraînera fatalement un plus grand nombre d'accidents de cette nature. Des six victimes de l'onde neuf n'ont pu être identifiées. Il n'y a là rien de surprenant, dit M. Biron, à cause du chiffre de plus en plus considérable d'étrangers qui nous arrivent. Voici la liste des victimes et les dates des accidents :

1er avril. — Joseph Magnan et Thomas Moore, trouvés dans le canal.
2 avril. — Charles Hébert, trouvé dans le fleuve.
3 avril. — J. R. Bohrer, trouvé dans le canal.
5 avril. — Wm Fitzgerald, trouvé dans le canal.
6 avril. — C. Bessette, trouvé dans le fleuve.
23 avril. — Georges Daoust, trouvé à Verdun.

MAY

1er. — Arthur Duquette, trouvé dans le canal.
8. — J. Edward, trouvé dans le fleuve.
15. — T. Buchanan, trouvé au Bout de l'île.
16. — A. Arbour, noyé à l'île Ste-Hélène.
17. — R. Shaw, noyé dans l'étang Glen.
18. — Ant. Ledue, trouvé dans le fleuve.
21. — Un homme non identifié, trouvé dans le canal.
22. — H. Cregeen, trouvé dans le canal.
26. — A. Thibault et un homme non identifié, trouvés dans le canal.
28. — Auguste Laparée, trouvé dans le fleuve.

JUN

1er. — H. W. McDonald, trouvé dans le canal.
5. — Michael O'Reilly, trouvé dans le fleuve.
20. — A. Sinclair, trouvé dans le canal.
21. — Lena Healy et A. Ennach, sautés du haut du pont Victoria dans le fleuve.
22. — Pat. McFee, trouvé dans le canal.
24. — H. Smith, trouvé dans le canal.
26. — Deux hommes non identifiés, trouvés, l'un dans le canal et l'autre dans le fleuve.
30. — Thomas Romain, trouvé dans le canal.

JUILLET

3. — A. Marks, noyé à l'île Gros Boils.
3. — J. Dwyer, trouvé dans le canal.

5. — J. Pelletier, trouvé dans une carrière.
7. — Adj. Defoy, trouvé dans le fleuve.
9. — Un homme non identifié et O. Williams, trouvés dans le canal.
16. — A. H. Choquette et E. Choquette, trouvés dans le fleuve.
21. — Michel Bourdon et un homme non identifié, trouvés dans le fleuve.
25. — U. Webb, trouvé dans le fleuve.
28. — M. Blucher, noyé à Shawbridge.

AOÛT

6. — A. Bernier, dans le canal.
8. — G. Miall, dans le fleuve.
10. — P. O. Goyette et Hélène Robinson, à Dorval.
11. — T. Thomas, dans le fleuve.
13. — Geo. Kennedy, dans le canal.
14. — Un homme non identifié et Geo. Reed dans le canal.
17. — A. Lauzon, dans une carrière.
19. — A. Hurteau, dans le fleuve.
20. — N. Nelson, à Mild Point.
25. — M. Finley, dans le fleuve.

SEPTEMBRE

1er. — J. Bennett, à Verdun.
2. — Un inconnu trouvé dans le canal.
11. — A. Harrois, dans le canal et H. Harwood, aussi dans le canal.

OCTOBRE

3. — Aug. Ethier, dans le fleuve.
5. — R. Seward, à Dixie.
9. — A. L. Chevill, à Cartierville.
10. — Un inconnu dans le fleuve.
21. — Geo. Ethridge, à Black Bridge.

ST-JEAN AURA

SA CALE-SECHE

\$450,000 ont été votés pour l'exécution de vastes travaux.

St-Jean, N.B., 11. — Le fait que dans les estimations budgétaires se trouve une somme de \$450,000 pour les travaux à exécuter dans le port de St-Jean indique que le creusement sera continué. M. F. Oswell, I.C., représentant la compagnie Norton et Griffith, s'est rendu à la Paie Courtenay, ces jours derniers pour visiter l'emplacement de la cale-secche projetée. M. Oswell est revenu enchanté du site qu'il a visité.

Où Diner? Le meilleur repas pour le prix à notre spacieuse salle à dîner. excellent service table d'hôte ou à la carte. St-James Hotel. Fred Bouillon, Prop.

Cinq Dollars la Boîte

Il ne s'occuperait pas du prix

"Je désire dire pour le bénéfice de quelques femmes dyspeptiques que les tablettes de Stuart pour la dyspepsie



donneront du soulagement et la guérison, chaque fois. Je ne refuserais pas de payer cinq dollars la boîte si je souffrais de nouveau comme j'ai souffert durant la semaine précédente.

"La boîte de 50 cents que j'ai achetée chez mon pharmacien a accompli son œuvre et ma digestion se fait maintenant bien.

Plusieurs de mes voisins ont aussi essayé ces tablettes et les ont trouvées telles que représentées, et M. Ellms désire que je mentionne son nom pour approuver les tablettes de Stuart pour la dyspepsie.

(Signé)
A. Ellms et Chas. F. Buzzell, Asst.-Maître de Poste, South Sudbury Mass.

Mme Jas. Barton, de Toronto, Canada, écrit : "Je souffrais durant dix-huit mois de ce que je pensais être des maladies de vessie et de rognons, et me fis soigner par trois différents médecins, sans constater aucun signe de guérison. Je me sentais si malade, à la fin, que je pouvais à peine faire mon ouvrage.

"Je pensais de me servir d'une boîte de tablettes de Stuart pour la dyspepsie et de voir si elles pourraient me faire du bien, ne sachant pas que je souffrais de dyspepsie, mais, après avoir pris trois ou quatre pilules, tous les maux causés par l'acidité disparurent et je me trouvai mieux. Je souffrais de l'acidité d'estomac, tandis que les médecins m'avaient traitée pour des maux de vessie et de rognons et l'un d'eux me traita pour rhumatisme.

"Ma digestion est bonne, mon teint clair et je puis faire mon ouvrage et je ne connais plus les idées sombres.

"Je suis reconnaissante d'avoir trouvé un remède si bon et si agréable à prescrire que les tablettes de Stuart pour la dyspepsie. Je suis surprise du changement qu'elles m'ont fait.

Tous les pharmaciens vendent et recommandent les tablettes de Stuart pour la dyspepsie, parce qu'elles ne contiennent que les simples ingrédients digestifs et, prises après les repas, empêchent l'acidité et amènent une prompt digestion et une assimilation de la nourriture. Tous les médecins les approuvent parce qu'elles sont inoffensives pour l'enfant comme pour l'adulte; elles sont incomparables pour la dyspepsie, parce qu'elles ne causent pas de constipation, de gaz d'estomac et d'intestins et tout espèce de dérangements d'estomac.

L'ART DRAMATIQUE AU CANADA

La belle publication théâtrale "Comœdia Illustré", qui paraît à Paris, contient dans son numéro du 15 novembre, l'article suivant que nous reproduisons ici en entier, car il intéresse un grand nombre de nos lecteurs :

"Nos lecteurs, dit la revue française, seront bien aise d'apprendre que "Comœdia Illustré" se propose de publier de temps en temps des articles illustrés consacrés au mouvement dramatique dans l'Amérique du Nord et notamment au Canada. En dépit de l'expansion anglaise, les Canadiens-français, nul ne l'ignore, ont conservé, avec une remarquable vitalité de race, un véritable culte pour la patrie.

Descendants, pour la plupart, d'émigrés français, des XVII et XVIII siècles, les familles canadiennes-françaises de la belle province de Québec, ont gardé pour les choses de France un attachement ardent. Nos littérateurs, nos critiques, nos romanciers, nos auteurs dramatiques et nos compositeurs leur sont aussi familiers qu'à nous-mêmes, et il faut malheureusement reconnaître qu'ils sont beaucoup mieux renseignés sur notre vie que nous ne le sommes sur la leur.

Il y a là-bas, tant à Montréal qu'à Québec et dans quelques autres centres de cette vie française d'outre-mer, plusieurs théâtres où, chaque soir, la foule se presse pour applaudir des pièces françaises jouées par des artistes français. Et il y a à Montréal, depuis quelque temps, un conservatoire d'opéra et de drame, une déclamation française dont on dit grand bien et dont le succès est incontestable.

Comment resterions-nous indifférents à la vie intellectuelle et artistique de nos frères d'au-delà de l'Atlantique? Voilà ce que nous nous sommes dit et c'est pourquoi nous nous sommes chargés de leur faire connaître la collaboration d'un écrivain qui fut à sa as au courant de la vie française que de la vie canadienne.

Nous avons été heureux de nous mettre en rapport avec un jouraliste de talent qui, après de nombreuses années passées dans la grande presse parisienne, est allé s'établir pour quelques temps au Canada. M. Maurice Tremblay, qui est une vieille connaissance de nos salles de lecture, de nos bibliothèques, de nos clubs, de nos associations, a bien voulu se charger d'entretenir de temps en temps nos lecteurs du mouvement dramatique et musical au Canada.

L'ASSEMBLEE DE ST-HYACINTHE

BEAU DISCOURS DE M. BEAUPARLANT, DEPUTE AU FEDERAL, LE DR BELAND, DEPUTE DE LA BEAUCE, MM. MARIN ET BOUCHARD.

St-Hyacinthe, 11. (Dépêche spéciale au "Canada"). — L'Assemblée d'hier soir, convoquée par notre député, M. A. M. Beuparlant, dans la salle de l'Hôtel de Ville, a été l'une des plus paisibles et des plus intéressantes que nous ayons eues dans cette partie du pays, depuis de longues années. M. le maire P. F. Payan présidait, ayant à ses côtés, outre M. Beuparlant, M. le Dr Beland, député de Beauce, M. E. Marin, avocat, G. A. Charpentier, échevin, F. X. A. Boisseau, notaire, J. Huette, échevin, S. T. Ducloux, manufacturier, H. Marchessault, Saul Cadorette, P. Messier, D. T. Bouchard, Dr Ulric Jacques, L. A. Guertin, J. H. Morin, etc., etc. M. Beuparlant, invité par le président, a reçu l'accueil le plus sympathique que l'on puisse désirer. Il a commencé par exprimer ses sympathies, à l'occasion du terrible accident de samedi soir, dans lequel quatre braves ouvriers ont perdu la vie. Après quelques mots de bienvenue au Dr Beland il explique comment il se fait que l'Assemblée n'est pas contradictoire. Il a accepté la discussion qui lui a été demandée par les nationalistes, seulement, avant convoqué ses amis dans la salle du soir, il n'a pas voulu accepter de se rendre au manège militaire. Les anciens conservateurs n'avaient pas réussi de venir discuter les questions politiques à l'Hôtel de Ville. Si les nationalistes n'y veulent pas venir, c'est qu'ils n'ont pas le même courage. M. Beuparlant dit qu'il est à travailler, pour donner St-Hyacinthe d'une bibliothèque publique. Passant à la question de la marine, M. Beuparlant explique comment la loi n'est pas nouvelle, ce n'est qu'un remodelage. Avant longtemps, on n'en parlera plus, qu'on parle aujourd'hui de question de L'Abitibi et des escarpements de Jean Prévoist. La marine, il faut l'avoir. Il n'y aura pas de conscription, et l'entraînement sera volontaire. Nous participerons aux guerres de l'Empire si notre gouvernement le veut. Tandis que le chef de l'opposition voudrait nous y faire contribuer toujours et dans tous les cas. M. Beuparlant est heureux d'avoir contribué à remplacer les vaisseaux Anglais gardant le Canada, par les vaisseaux Canadiens gardant le Canada. Le Gouvernement a adopté cette politique, ou il tombera avec elle. Parlant de M. Bourassa, l'orateur dit qu'il fait plus de bruit que de besogne, puisqu'il est un des députés qui votent le moins se sauvant, quand il s'agit de voter sur une question importante. Sir Wilfrid Laurier lui ne se sauva jamais. L'orateur rappelle ensuite tous les mensonges des nationalistes, pendant la campagne de Drummond et Arthabaska. Il est fatigué que nous ne puissions donner un aperçu plus complet du discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine. Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

Le Dr Beland a été étonné de voir que nous n'avons pas encore vu le discours de notre député, mais l'heure est si avancée qu'il nous faut arrêter; qu'il soit permis de dire que M. Beuparlant n'a rien perdu de sa popularité, et qu'il peut compter sur une réélection certaine.

BOVRIL

donne de la force
QUAND ON EN A UN BESOIN SPECIAL

Il y a souvent des circonstances qui demandent un effort spécial ou une endurance particulière. Une tasse de Bovril par jour fournit une réserve d'énergie qui vous aidera à rencontrer ces épreuves.



La guerre aux Contrefacteurs

du Sirop d'Anis Gauvin

Les nombreux contrefaçons du Sirop d'Anis Gauvin prouvent mieux que tous les éloges que l'on pourrait en faire la valeur médicale de ce remède du jeune âge.

Nous poursuivons les contrefacteurs, comme par le passé, avec toutes les rigueurs de la loi.

Le SIROP d'ANIS GAUVIN

a rendu d'immenses services aux mères qui élèvent une famille, principalement à l'époque de la Dentition, dans les cas de Coliques, de Diarrhées, de Dysenterie, de Refroidissements, Rhume, Bronchite, Coqueluche, et autres Maladies de l'Enfance.

Nous en possédons de nombreux et précieux témoignages : c'est donc dans le but de protéger le public autant que pour sauvegarder nos intérêts que nous faisons aux contrefacteurs une guerre sans merci.

CACHETS GAUVIN

MAL DE TETE

soit souverain contre Migraines, Névralgie, Fatigue Excessive, Insomnie, Troubles Nerveux. En vente partout 25c la boîte

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE
550 STE-CATHERINE EST, MONTREAL.

Pétrole américain rectifié 51-2d.
1000 gal 63-4d.
Essence de térahenthène, 58s. 6d.
Résine américaine clarifiée, 14s 7-12d.
bonne qualité 17s 1-2d.
A Anvers : —
Pétrole, 19 francs.

COMMERCE

LES GRAINS A MONTREAL

Avoine de maïs le baril \$3.00.
Avoine roulée le baril, \$1.15 le sac, du 80 livres, \$2.00, du 80 livres, \$1.80.
Orge — Lots de wagons No 1, 47 à 47-1-2.
Maïs Américain No 3 jaune, lots de wagon, 58c.
Avoine No 2 de l'Ouest Canadien, 39-1-2c à 39-3-4c; No 3, 38-1-2c; No 3 37c; No 4 blanche, locale 37 à 37-1-4.
Foin — No 1 \$12.50 à \$13.00; No 2 extra \$11.00 à \$12.00; No 2 \$11.00 à \$12.00; No 2 \$9.00 à \$9.50; usure mélangée \$7.50 à \$8.00; luzerne, \$7.00 à \$7.50.
Issues de blé — Son de l'Ontario \$18.50 à \$19.00; Manitoba \$18.00, Middling \$20.00 à \$22.50; Shorts Manitoba \$21.00; moulin pur grain \$20.25.
Farine du Manitoba; protéines de blé du printemps \$4.75 à \$5.00; straight rollers en sacs \$2.00 à \$2.05; extra \$1.65 à \$1.75.

BEURRE, OEUFS ET FROMAGE

Beurre de choix, 25-1-2c à 26c la livre. Œufs à la coque 42 à 45c la douzaine. Œufs de choix, 30c la douzaine. Fromage de l'Ouest, 11-3-4c à 11-5-8c. Fromage de l'Est, 11-1-8c à 11-1-2c.

LES GRAINS DANS L'ONTARIO

Blé de l'Ontario. No 2 d'hiver 85c à 86c.
Blé du Manitoba. No 1 du nord 68-1-2c; No 2 du nord 65-1-2c aux ports; lacs pour chargement immédiat.
Avoine de l'Ouest Canadien, No 1, nouvelle, 38-1-2c; No 3 de l'Ouest Canadien 37c aux ports des lacs pour chargement immédiat.
De l'Ontario, No 3 blanche 82 à 83c; 25 à 26c sur voie à Toronto.
Maïs — No 3 jaune 60c sur voie à Toronto.
Foin — No 2, 80c à 81c.
Sainfoin — Co 2, 60 à 62c.
Orge — 56 à 58c pour drèche, 50c pour fourrage.
Fèves — 47c aux points d'expédition.
Farine du Manitoba — 18c nets nets \$5.40; 20mes — patentes \$4.50; strong haves \$4.70.
Issues de blé — Son du Manitoba \$19.00 la tonne, shorts \$21.00 la tonne sur voie à Toronto.
Son de l'Ontario \$20.00 la tonne; shorts \$22.00 la tonne sur voie à Toronto.

HUILES ET ESSENCES

A Londres : —
Huile de lin

